

Compte-rendu de l'AG du 10.04

1) Actualités

• Point sur la mobilisation à l'université

UPV toujours mobilisée (blockage illimité jusqu'au retrait de la loi).

Aujourd'hui AG fac de sciences a voté blocage pour le vendredi 24 avril (avec une nouvelle AG).

Manif de cet aprem : 100 personnes, c'est raté...

Mobilisation aujourd'hui dans plus de 35 facs : ça s'amplifie.

Fac de droit : l'enquête n'avance pas, les suspects ne sont pas inquiétés, les coupables potentiels sont protégés dans la fac de droit par un cordon de police.

Répression policière dans plusieurs facs.

Création de commissions d'examen des vœux parcoursup même quand les enseignant-e-s ont décidé collectivement de ne pas le faire. Ces commissions devront noter sur 20 les lettres de motivation, les CV et les fiches avenir.

Fac de sciences : 1000 places pour 7000 demandes (dont 85% de bacs S, qui ont vocation à aller en fac de sciences).

A l'UM, aucune UFR n'a pris la décision de refuser de constituer les commissions d'examen des dossiers, donc des commissions ad hoc sont en train de se constituer.

Les universités ont reçu le taux de mentions au bac des lycées, qui peut servir à classer les dossiers en fonction du lycée de provenance.

Calendrier :

- les universités devront avoir donné leur réponse le 18 mai.
- les rectorats vont ensuite décider le quota de dossiers hors académie qui seront acceptés
- à partir du 22 mai : réponses automatiques aux candidats

Recours contre les examens à distance à l'UPV :

Décisions :

- recours validé
- ok pour publiciser ce recours

Dans les lycées : un lycée bloqué à Nîmes aujourd'hui.

Les derniers blocages dans les lycées de Montpellier ont été violemment réprimés.

Difficile d'organiser des réunions d'information dans les lycées, s'adressant aux enseignant-e-s, lycéen-ne-s et parents d'élèves : on n'y est pas arrivé.

Infos sur l'ASES : lettre aux bacheliers, qui s'appuie sur des cas concrets.

Décision : on diffuse cette lettre : on la met sur le site et on l'envoie aux adhérent-e-s en les incitant à l'afficher et la diffuser.

Un **collectif des personnels précaires de l'UPV** s'est monté il y a deux semaines : deux réunions ont eu lieu, une quinzaine de personnes sont impliquées pour le moment. Un communiqué du collectif sera lu en AG demain.

Décision :

- on publicise le communiqué du collectif et l'existence de la caisse de grève (sur le site + envoi aux adhérent-e-s)
- on donne 150 € à la caisse de grève des précaires

A l'UPV, AG aujourd'hui de l'UFR 1 a voté une super motion contre la sélection. Décision de l'UFR 1 me mettre minimum 10 pour le semestre. Deux nouvelles collègues vont rejoindre sud éduc.

Manifestation nationale des universités à Montpellier ce samedi 14 avril (appelée par coordination nationale de lutte des universités, et par la coordination nationale étudiant-e-s).

RDV 14h30 plan cabane (migrant-e-s) puis 15h30 Peyrou (migrant-e-s + facs)

- Mobilisation des cheminots

Décision : on donne 150€ à sud rail.

- Migrant-e-s

Rassemblement réussi à la préfecture cet après-midi (plus de 100 personnes).

La préfecture a indiqué que l'Italie commençait à refuser des dublinages.

La préfecture a dit qu'elle ne recevrait plus d'audience en même temps qu'un rassemblement se tient.

- Demande d'audience à la nouvelle rectrice ?

Porter nos revendications sur les conditions de travail, notamment question de la violence subie par les enseignant-e-s dans les établissements scolaires (nombreux cas ces derniers temps : école à Béziers, collège à Nîmes, à Montpellier, à Perpignan...). Rappeler à l'employeur ses obligations de garantir la sécurité des salarié-e-s.

On peut faire une proposition à sud éduc 30-48 et sud éduc 66-11.

Décision : on propose aux deux autres syndicats et on fait la demande d'audience.

- Point sur la mobilisation dans le 1er degré contre les PEP classes dédoublées

On attend le résultat du recours qu'on a déposé. Une collègue qui s'est faite virer de son poste de CP est volontaire pour déposer un référé, il faut qu'on la recontacte.

Le SNUipp a attaqué la circulaire poste à profils.

Le rectorat est en galère : ils ont rallongé la date de fermeture du serveur pour les mutations, il leur manquait probablement des candidatures (parce que des infos contradictoires avaient été transmises aux collègues, notamment par le rectorat et par l'UNSA).

Bon travail avec le SNUipp sur ce dossier.

A Lunel, l'inspectrice a dit, pour les classes dédoublées, « 13 et pas un de plus » :

- ce n'est pas 12 mais 13
- les élèves excédentaires seront envoyés dans les écoles qui ne sont pas classées REP (et qui ont déjà 28 élèves en CP).

On voit que le redéploiement des RASED, l'absence d'AVS sont justifiés par le CP à 12, qui est censé se suffire à lui-même. Idem pour les pb de locaux : à 12, vous rentrez.

L'AG paillade attendait un potentiel élargissement de la mobilisation le 22 mars, ça n'a pas été le cas. En termes de mobilisation, c'est cuit pour cette année.

- Point sur la réforme du bac et du lycée

Pas de mobilisation pour le moment, les associations disciplinaires négocient leur bout de gras avec le ministère.

Décision : On élabore un tract à partir des tracts déjà existants (fédération, 66, tract de Marc Bloch), on le diffuse et on propose aux adhérent-e-s de les aider à animer les HIS sur la réforme du bac et du lycée (sous réserve de constituer une petite équipe « volante » avec suffisamment de volontaires).

- Point sur la situation au lycée Henri IV

- demander aux camarades présents sur place en quoi on pourrait aider

- décision de principe (si accord des camarades présents sur place) : ok pour un courrier au DASEN avec copie à la proviseure, en proposant une co-signature du SNES (à diffuser au sein de l'établissement). Si ça ne suffit pas, s'adresser à la préfecture.

2) Vie du syndicat

1.Vie départementale

- Proposition de formation sur le fonctionnement des établissements du second degré :

Cette formation, proposée par une adhérente ancienne principale de collège, intéresse les camarades du second degré. **Ok sur le principe pour une formation interne**, voir les dispositions de notre camarade.

- Prochain journal ?

Appel à article à envoyer aux adhérent-e-s.

Articles à envoyer pour fin mai.

Idées d'articles :

- un article sur le sup (camarades du sup)
 - un article sur la réforme du bac (Marine fait un 1er jet)
 - suite des problèmes PEP dans le 1er degré : mouvement, anticipation des problèmes pour l'année suivante (carte scolaire...) : qui ? (repartir de ce qu'on a déjà écrit sur le mouvement)
 - réaction sur déclaration du ministre (animation pédagogique unique, sur toute la France, obligatoire) : informer sur possibilité d'aller à des RIS à la place des anims pédas (6h/an) : Gilles
- + maternelles ? (scolarité obligatoire)

- Formation pédagogies coopératives :

Il faut se renseigner sur le formulaire à remplir pour une demande d'autorisation d'absence dans le sup.

- Mise en place d'une lettre des sympathisant-e-s ?

Décision : ok sur le principe.

- Mise en place d'un GT élections pros de sud éduc 34

Décision : on met en place un groupe de travail pour poursuivre l'élaboration des listes.

2.SOLIDAIRES 34

- demande de soutien financier de Sud MSA du Languedoc

Décision : on donne 150 €

- demande de soutien financier Sud PTT 92

Décision : on donne 150 €

- commande élections solidaires FP

Les affiches ne nous ont pas convaincu-e-s (le slogan « Proposer, lutter, gagner » nous a semblé un peu faible et trop vague), on n'en commande pas.

3.Vie académique

- préparation du congrès académique :

Ordre du jour du congrès :

- audience rectrice
- préparation des élections professionnelles : constitution des listes, matériel de campagne
- s'informer entre départements quand il y a des luttes (ex : dans les facs, mobilisation dans le 1er degré)
- bilan des formations et perspectives
- renouvellement du bureau :

Décision : on mandate JB pour le poste de secrétaire académique.

On mandate Marine pour un poste de co-secrétaire.

+ HIS à Poussan (en même temps que le congrès académique : jeudi à 16h)

4. Vie fédérale

- compte-rendu du congrès fédéral de Boulogne sur mer
- Point non traité

Prochaine AG le 14 mai à 18h